******

**Formulation du Plan d’Action de la Politique Nationale de l’Emploi et de l’Entrepreneuriat du Maroc, PN2E, 2035.**

**Termes de référence**

**Coordonnateur de l’équipe des experts nationaux**

**I : Contexte**

Près de 6 ans après l’adoption de la stratégie nationale de l’emploi, SNE 2015-25, le ministère de l’Inclusion Économique, de la Petite Entreprise, de l’Emploi et des Compétences (MIEPEEC) a engagé un bilan à mi-parcours de la SNE et son plan de mise en œuvre, PNPE, avec un focus sur les aspects ‘’Genre’’ et ‘’emplois verts’’ afin d’identifier les enseignements tirés de ce processus ainsi que des recommandations visant à améliorer l’impact, la pertinence, l’appropriation et l’efficacité de la SNE/PNPE, y compris dans le contexte de la crise du COVID-19.

Suite à cette évaluation à mi-parcours, le BIT a appuyé le MIEPEEC pour engager la formulation d’une nouvelle Politique d’emploi et de l’entreprenariat (PN2E 2035 ) alignée sur les priorités et orientations du Nouveau Modèle de Développement 2035 et du Programme Gouvernemental 2022-2026 et visant à renforcer la résilience du marché du travail à des chocs extérieurs tels que le COVID, tout en répondant aux enjeux liés à l’avenir du travail, tels que la migration, l’emploi des femmes et les emplois verts.

La formulation de la PN2E 35 s’est inscrite dans la continuité de la démarche participative et inclusive engagée pour la formulation de la SNE 2015 - pour lesquels un grand nombre de départements ministériels et d’acteurs ont été associés, notamment à travers des consultations bilatérales et la mise en place de groupes thématiques. Le plan d’action de cette PN2E 35 sera formulé sur le même principe participatif.

**II. Assistance technique du BIT :**

L’objectif global de l’assistance technique du BIT consiste à appuyer le MIEPECC dans la formulation d’un plan d’action pour la mise en œuvre de la PN2E. Plus particulièrement, il s’agira de :

1. **Elaborer la méthodologie de formulation du plan d’action de la PN2E 35**, fixant notamment les parties à consulter ainsi que les différentes modalités de participation et de consultation ;
2. **Appuyer et animer les consultations** avec les différents comités (groupe d’appui du MIEPEEC et Groupe de Haut Niveau) et les différentes parties prenantes (y compris, les membres de la CSNMD, le MIEPEEC et les structures rattachées, les ministères sectoriels, les ministères économiques et de planification, le ministère de l'intérieur, les partenaires sociaux et les principaux partenaires techniques et financiers intervenants sur la question d’emploi au Maroc;
3. **Sur la base de (i) et (ii) formuler un projet de plan d’action de la PN2E 35** et notamment : identifier les initiatives phares (8-10 au maximum) ainsi que leurs modalités de mises en œuvre, telles que les responsabilités, les délais et le budget requis.

**Afin d’assister le Maroc à la formulation du plan d’action, le BIT mettra en place une équipe d’experts multidisciplinaire composée de :**

* **Un/une consultant principal international**
* **Un/une consultant coordonnateur de l’équipe des experts nationaux**
* **Des experts nationaux thématiques, notamment :**
	+ **Un/une spécialiste des questions genre.**
	+ **Un/une spécialiste des questions sectorielles et territoriales**
	+ **Un/une expert spécialiste des emplois verts,**

**III : Mission du consultant coordonnateur de l’équipe des experts nationaux**

Le consultant sera un expert doté d’une solide expérience dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de politiques de l’emploi. Il collaborera avec l’expert international et coordonnera le travail des consultants nationaux. Il aura également la charge de la rédaction des principaux livrables.

Sur la base de la méthodologie précisée ci-dessus, **le consultant principal international et coordonnateur de l’équipe des experts nationaux,** en collaboration avec les autres membres de l’équipe des experts et sous la supervision technique de l’OIT, devra fournir les livrables suivants:

1. Le rapport méthodologique de formulation du plan d’action de la PN2E 35, fixant notamment les parties à consulter ainsi que les différentes modalités de participation et de consultation ;
2. Le Rapport provisoire du plan d’action de la PN2E 35
3. Le rapport final du plan d’action de la PN2E 35 intégrant les commentaires du BIT, du MIEPEEC ainsi que des participants à l’atelier de validation du Plan d’Action de la PN2E 35.

**IV : Rémunération et délais de réalisation**

La durée totale de la présente consultation est estimée à 38 jours de travail à raison de 500 USD/jour pour la période allant du 30 Juin 2023 au 30 Décembre 2023.

Montant total de la prestation : 500 USD X 38j = **19 000 USD**

Modalité de paiement :

* 30 % du montant sera payé après validation du BIT du livrables 1
* 30 % du montant sera payé après validation du BIT du livrables 2
* 40 % du montant sera payé après validation du BIT du livrable 3.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Livrables :**  | **Dates limites de livraison**  | **Nbre de jours**  | **% de paiement**  |
| **Livrable 1** : Le rapport méthodologique de formulation du plan d’action de la PN2E 35, fixant notamment les parties à consulter ainsi que les différentes modalités de participation et de consultation ;  |  15 Juillet 2023  |  6 J  | 20 %  |
| **Livrable 2 :** Le Rapport provisoire  du plan d’action de la PN2E 35  | 15 Août 2023 |  16 J  | 40 %  |
| **Livrable 3** : Rapport final du plan d’action de la PN2E 35 intégrant les commentaires du BIT, du MIEPEEC ainsi que des participants à l’atelier de validation du plan d’action de la PN2E 35 | 30 Décembre 2023  | 16 J  | 40 %  |

**V : Modalité de soumission**

La date limite de soumission des candidatures est fixée au 18 Juin 2023 à 23h59 (heure du Maroc). Les candidatures doivent être soumises par courrier électronique à Mme Jihane HANNANE, Assistante administrative et financière du projet ADWA’ (hannane@ilo.org ).